

**Réunion du Conseil d'administration
du 18 mai 2022
en visio-conférence**

Présent.e.s :

M^{mes} Jocelyne Brodin, Séverine Herry (en visio-conférence), Maria Hug, & Marie-Claude Philippe – MM. Éric Barbareau, Philippe Brodin, Jean-Pierre Chataigner (en visio-conférence), Michel Firmesse, Nicolas Hachette, Jean-Philippe Mennesson (en visio-conférence), Christophe Meynial, Aïssame Mili, Édouard Solinski & Richard Toussaint.

Excusé.e.s :

M^{mes} Sylvine Andon Moukila, Hélène Bergier, Aminata Keïta, Delphine Kerlau-Corbier – MM. Sébastien Degrand, Sébastien Devay, Damien Joubert, Ange Torre & Michel Vaillant.

Invitée présente : Emmanuelle Klein

Ouverture de la séance à 19h10.

Ordre du jour :

- validation du PV du CA du 23 février 2022
- tour des commissions
- préparation AG du comité
- questions diverses

Les administrateurs présents ont plaisir à se retrouver en présentiel pour les travaux à effectuer lors de cette réunion du conseil d'administration.

L'ordre du jour est alors suivi.

Il est rappelé le PV du conseil d'administration, qui s'est tenu le 23 février 2022, a été adopté à l'unanimité par voie numérique.

Commission de discipline

Jean-Pierre Chataigner nous annonce qu'à ce jour 11 dossiers ont été traités. Et qu'aucun n'est en attente de traitement.

Il tient, malgré tout, à nous informer qu'un club a écopé d'un match à huis-clos avec sursis.

Il est à souligner, suite à une réunion avec la commission fédérale de discipline, qu'il subsiste cette saison beaucoup de problèmes avec le public. À ce sujet, la FFHandball a décidé d'être très sévère à l'égard de ce nouveau phénomène.

Jean-Pierre Chataigner demande à ce que les présidents de clubs en fassent écho auprès de leurs entraîneurs, dirigeants et parents.

Jean-Philippe Mennesson indique qu'à ce sujet, la ligue IDF offrira à chaque club francilien lors de son AG du 11/06/2022, un roll-up pour communiquer contre les violences.

En effet, chacun s'aperçoit que certains entraîneurs et parents ont des comportements agressifs ; et cela même dans les compétitions des moins de 12 ans mixtes.

La question qui se pose est de savoir s'il s'agit d'une réaction "générale" post-covid ? Mais, en aucun cas, une attitude à tolérer.

Commission des statuts et règlement – qualifications

Edouard Solinski a effectué un état du nombre de licences au sein de notre comité, au 18/05/2022.

Nous comptons 7 082 licences (événementielles comprises).

Au niveau des licences compétitives, nous atteignons 5 906 licences dont 1 651 féminines et 4 255 masculines.

Nous avons donc 1 176 licences non compétitives.

Édouard nous indique l'évolution des licences par catégorie et par genre, en comparaison à la saison 2020-2021.

	Masculins	Féminines
moins de 12 ans	+ 109	- 12
12-16 ans	+ 45	+ 116
plus de 16 ans	+ 328	+ 134
	+ 482	+ 238

Il est rappelé que la fin de saison 2021-2022 administrative revient au 31 mai.

Commission des statuts et règlement – CMCD

Nicolas Hachette nous informe que nous devrions avoir une réponse demain de la part de la FFHandball au sujet du maintien ou non de l'exigence de la CMCD, cette saison.

Emmanuelle Klein, qui, avec Jean-Philippe Mennesson, effectue le suivi des fiches d'extraction transmises par la commission nationale (et régionale), indique que peu de fiches ont été transmises par les instances cette saison. Et quand les clubs font eux-mêmes l'extraction *via* Gesthand, il y a beaucoup d'erreurs, ce qui inquiète fortement nos clubs.

Commission d'organisation des compétitions

Jocelyne Brodin nous indique qu'il reste encore 2 journées de compétitions pour la plupart de nos championnats. Il faudra, par la suite, transmettre les matches de classement.

En ce qui concerne les reports de rencontre, il y en a très peu ; et certains se jouent pendant ce week-end.

Les finalités des moins de 12 ans mixtes ont été envoyées hier aux clubs. Il faudra réfléchir pour la saison prochaine sur la composition des poules, et ce, pour équilibrer le nombre par secteurs géographiques, pour simplifier et alléger l'organisation des finalités, et ainsi ne pas se retrouver avec des poules de 4 équipes.

Au niveau du challenge régional des moins de 14 ans, il reste encore deux clubs en lice : CSM Puteaux pour les masculins et Bois-Colombes Sports pour les féminines.

Une plénière de la COC IDF s'est tenue le mardi 10/05/2022 au siège de celle-ci.

En moins de 18 ans masculins – Championnat de France, l'AC Boulogne-Billancourt a perdu sa place (s'il souhaite se réinscrire dans cette compétition, il devra participer au barrage général).

Nous attendons le résultat de l'Ent. Élite Val-d'Oise, le week-end dernier, pour savoir si eux aussi perdaient leur place ou pas, mais aussi pour savoir quoi organiser comme match de barrage avec nos clubs ; ils ont remporté leur match. Du coup, le comité 92 doit organiser un match, sur le week-end des 11-12/06/2022, pour déterminer son ayant droit entre le Bois-Colombes Sports et le Rueil AC, sur un terrain neutre. Un appel aux clubs va être effectué en ce sens par la COC 92.

En moins de 17 ans – Championnat de France, il y a deux inscriptions : Issy Paris Hand, qui conserve sa place, et qui est donc l'ayant droit du 92 ; puis le club de Bois-Colombes Sports, qui devra participer à un tournoi à 5 équipes sur les week-ends des 18 et 19/06/2022.

Au niveau de la situation de nos clubs, accession en Nationale 1 féminine du Rueil AC ; Chaville HB accède en Nationale 3 masculine ; relégation de l'USM Malakoff en N3 régionale féminine.

Commission d'arbitrage

Aïssame Mili nous informe qu'il y a 3 candidats à la formation d'arbitres sur notre département. Les clubs représentés sont ACBB, Chaville et Clamart. Les apprenants sont d'anciens joueurs ou des dirigeants.

Au vu des difficultés de chacun pour se déplacer, la formation s'effectue en visioconférence. À partir de la semaine prochaine, la partie pédagogique et pratique va être mise en place. Nous sommes en attente de la confirmation d'un lieu à proximité des 3 clubs.

Au niveau de l'arbitrage sur notre territoire, Aïssame Mili a assuré la couverture de l'ensemble des matches, mais avec l'aide d'arbitres régionaux. Il existe, malgré tout, des désistements de dernière minute.

Il est apprécié que certains clubs transmettent à la commission leur avis objectif sur la prestation des arbitres ; ce qui vient compléter les suivis organisés.

Les arbitres prennent de plus en plus leurs responsabilités pour faire des rapports. Mais, il est observé que ce sont surtout des problèmes liés au comportement du public.

Quelques binômes sont désignés sur nos championnats ; et ce, dans le but de les préparer pour diriger des rencontres au niveau régional.

La formation francilienne a débuté samedi dernier à Issy-les-Moulineaux ; 7 candidats alto-séquanais y participent : 2 binômes (USM Malakoff et CSM Puteaux), 3 monômes (Clamart HB, ASV Châtenay-Malabry et AS Meudon).

Commission technique

Les Juges-Arbitres Jeunes ont suivi 3 cursus de formation départementale durant les vacances scolaires de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps. Aïssame Mili a été agréablement surpris de leur niveau de pratique. 4 binômes sont proposés à la région : 2 binômes masculins et 2 binômes féminins.

Jocelyne Brodin soulève le fait que cela résulte peut-être du travail fourni dans les écoles d'arbitrages des clubs.

Certains binômes JAJ ont été désignés sur des compétitions départementales ; Lucas Ivanov et Gabin Sannier (Bois-Colombes Sports) sont sensiblement les plus doués et prometteurs pour l'avenir.

Aïssame Mili organisera une réunion avec les clubs au sujet des écoles d'arbitrage dans la première quinzaine de septembre. L'objectif étant de faire le point sur le travail effectué, d'aider les clubs qui ont des difficultés à la mettre en place. L'idée serait peut-être aussi de dédier un référent écoles d'Arbitrage sur notre Comité.

Richard Toussaint se questionne au sujet de la communication instances-clubs, car il n'est pas informé de la suite à donner pour son candidat qui a suivi la formation délivrée par la ligue sur l'Animateur de l'Ecole d'Arbitrage. Aïssame Mili s'est renseigné durant nos travaux, et il semblerait que l'entretien soit programmé le jeudi 26/05/2022 (à confirmer, en raison de la date, qui est un jour férié).

Au niveau de la **détection**, il est à noter que 3 de nos athlètes intégreront les pôles, la saison prochaine :

- Djibril Ouattara (2007) : Bois-Colombes Sports – site d'excellence du pôle masculin (à Eaubonne)
- Maé Wagener (2007) : USM Malakoff – site d'excellence du pôle masculin (à Eaubonne)
- Julilove Andon (2006) : Issy Paris Hand – site d'excellence du pôle féminin (à Châtenay-Malabry)

Emmanuelle Klein souligne que cela faisait de nombreuses années que nous n'avions pas eu de joueuses formées dans notre département, qui accèdent au pôle d'excellence.

Pour information, Julilove Andon participe depuis ce lundi à un stage national à la Maison du Handball.

Formation de cadres : 21 entraîneurs en formation seront conviés à se présenter à la certification, qui se déroulera en visioconférence, le vendredi 17/06/2022.

Commission de développement

La 14^e édition du Tournoi des 36 communes a pu se dérouler le mardi 19/04/2022, suite au report du 14/12/2021, en raison de la situation sanitaire.

Prochainement, il se déroulera :

- le Challenge GPSO : mardi 31/05/2022 au complexe Marcel-Bec (Meudon). Pour rappel, le comité est partenaire du groupement sportif Paris 92 / Issy paris Hand pour cet événement ouvert aux classes de CE 2 des communes du GPSO.
- Festi'Hand : le dimanche 12.06.2022. Nous ne pouvons pas bénéficier de Marcel-Bec (Meudon). Nous sommes en attente de la réponse du Rueil AC pour savoir s'il est possible de nous recevoir sur leur complexe Alain-Mimoun.
- Un tournoi Hand fluo sera proposé aux équipes loisirs de notre département, le samedi 25/06/2022 au Palais des Sports Robert-Charpentier à Issy-les-Moulineaux.

Assemblée Générale du comité

Notre assemblée générale se déroulera le mercredi 29/06/2022 à Fontenay-aux-Roses. Merci à Christophe Meynial d'avoir sollicité le club omnisports pour pouvoir bénéficier d'un espace.

Nicolas Hachette souhaiterait que le dossier préparatoire à l'AG soit transmis à l'ensemble de nos clubs et administrateurs, pour le mercredi 15/06/2022 au plus tard.

Il est demandé à ce que les présidents(es) de commission nous transmettent leur bilan et projet dès que possible.

Questions diverses

- Séverine Herry indique que le document préparatoire transmis par la ligue, pour aider les clubs au remplissage de la demande de subvention, dans le cadre de l'ANS 2022, sur le "compte asso" est un travail supplémentaire. En effet, les choses demandées dans le "compte asso" ne correspondent pas aux demandes. Emmanuelle Klein avait demandé à ce qu'une trame pour aider les clubs soit effectuée pour préparer les informations à transmettre ; il lui avait été répondu que le document préparatoire reprenait le déroulé du "compte asso".

Il est demandé par Éric Barbareau de faire remonter cette information à la ligue.

Nicolas Hachette nous informe que seuls 24 clubs franciliens ont effectué leur demande au 18/05/2022.

Michel Firmesse souligne que dorénavant la subvention ANS est du saupoudrage, et c'est donc une perte de temps de remplir la demande en ligne.

- Éric Barbareau a eu au téléphone Michel Conter, président de l'AS Meudon, au sujet de la mesure conservatoire de deux joueurs, depuis la semaine dernière, sur un dossier datant d'octobre 2021. Jean-Philippe Mennesson annonce qu'il faudrait qu'ils prennent un avocat, au vu de la gravité des faits. Pour information, l'AS Meudon a porté plainte pour diffamation.
- Séverine Herry nous demande si nous avons été alertés de ce qui s'est produit à l'issue d'une rencontre départementale dans le Val-d'Oise. Lors d'une rencontre en plus de 16 ans masculins, les deux arbitres ont été violemment agressés, avec notamment des jours d'ITT. Un message de soutien sera adressé à leur club, le COM Argenteuil.
- Michel Firmesse rencontre un souci avec l'attestation d'honorabilité. Nicolas Hachette indique que l'architecture des pièces à télécharger va être modifiée dès la saison prochaine. Il y aura un système de signature électronique, ce qui devrait simplifier la demande de licence. De plus, il semblerait que désormais tout adulte doit remplir l'attestation d'honorabilité.
- Nicolas Hachette nous rappelle que l'assemblée générale de la ligue se tiendra le samedi 11/06/2022. Chaque représentant de club se verra offrir une place pour assister aux finales de la Coupe de France, qui se dérouleront à l'AccorArena. Il est possible de commander une place supplémentaire pour un coût de 35 €.

La séance est levée à 21h00.

Éric Barbareau
Président du CDHBHS



Nicolas Hachette
Secrétaire Général

